

ISABELLE GARNIER
Université Jean Moulin – Lyon 3
GADGES CEDFL

La réécriture protestante du *Psautier* de Baïf : les *Pseaumes en vers mezurez* d'Odet de La Noue sur une musique de Claude Le Jeune (2^e partie)

Abstract

The protestant rewriting of de Baïf's *Psalms*: les *Pseaumes en vers mezurez* by Odet de La Noue with Claude Le Jeune's music (2nd part)

Isabelle Garnier, starting from the recurrence of the holy name « grand Dieu » to refer to God, compares La Noue's paraphrase to Marot's and Baïf's texts, and defines it on both theological and poetical levels as a kind of musical exegesis, which led the singer to the core of reformed faith.

Key words: Renaissance, Book of Psalms, protestant music, God's Name.

A la lecture des premiers psaumes de La Noue, on est d'abord frappé par la récurrence d'un nom divin : *grand Dieu*. Absente des textes sources du psautier (tant hébraïque que grec ou latin), cette locution a été introduite par Marot dans sa traduction¹. Est-ce à dire que La Noue a simplement voulu « marotiser » le psautier en vers mesurés de Baïf, ce qui rejoindrait en quelque sorte les analyses de Michel Jeanneret et de Jean Vignes sur le travail de La Noue² ? De fait, son vocabulaire est largement marotique : La Noue réagence les termes de Marot dans sa traduction sans se limiter au psaume particulier où ils apparaissent chez le Quercynois. Aux exemples déjà relevés par la critique, on pourrait en ajouter bien d'autres, dont quelques-uns nourriront la suite de ce travail. Mais mon hypothèse

¹ Voir I. Garnier-Mathez, « Traduction et connivence : Marot, paraphraste *évangélique* des psaumes de David », dans *Les Paraphrases bibliques aux XVI^e et XVII^e siècles*, Actes du colloque de Bordeaux, 22, 23 et 24 septembre 2004, V. Ferrer et A. Mantero (éd.), Genève, Droz, T.H.R., 2006, p. 241–264.

² Voir l'introduction d'I. His et J. Vignes à Claude Le Jeune, *Pseaumes en vers mezurez* (1606), I. His (éd.), Turnhout (Belgique), Brepols, et Tours, Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance (CESR), Collection « Epitome musical » (Musica Gallica), 2007, p. xxxii–xxxvi.

est que la récurrence de *grand Dieu* dans la version de La Noue, loin de n'être qu'un « marotisme » de plus, est un indice majeur, susceptible de nous éclairer sur les intentions du nouveau traducteur.

Après une enquête approfondie sur l'usage des noms divins dans les *Pseaumes en vers mezurez* de 1606, comparés sur ce point à d'autres traductions, j'envisagerai certains procédés stylistiques mis en œuvre par le paraphraste, pour caractériser plus finement la démarche à la fois théologique et poétique de La Noue ; je relirai enfin ces éléments linguistiques à l'aune de la musicalité du texte. Les psautiers de référence pour évaluer la spécificité du travail de La Noue seront principalement celui de Marot, pionnier incontesté à la notoriété absolue, et celui de Baïf mis en musique par Le Jeune, dont il reprend la structure des vers mesurés.

Un usage renouvelé des noms divins

Le texte du psautier est régulièrement émaillé de noms divins : les adresses à Dieu dans la prière alternent avec les mentions de Dieu dans l'énoncé. Dans le psautier hébraïque, deux noms coexistent : Elohim et le tétragramme YHWH³ ; dans le texte latin, ce sont *Deus* et *Dominus* ; en français, *Dieu* et *Seigneur*, dont l'emploi et la distribution varient selon les traducteurs. Baïf, pour sa part, emploiera de façon non arbitraire « Dieu pour le premier [Elohim] et Seigneur pour le deuxième » dans son psautier en vers mesurés⁴.

Comparons les différentes traductions du psaume I, dont Jean Vignes a montré la valeur programmatique des paraphrases successives réalisées au cours du XVI^e siècle⁵. Dans le verset 2, le premier où apparaît le nom de Dieu, Lefèvre d'Étaples emploie *seigneur dieu*, Baïf, le *bon Seigneur*, Desportes, *Seigneur*. Marot introduit *l'Éternel* et La Noue se distingue avec *grand Dieu*⁶ :

<u>Psalterium Hebraicum / Gallicum</u> Sed in lége <i>domini</i> voluntas eius : & in lége eius meditabitur die ac nocte.	
Lefèvre d'Étaples (1523) Mais en la loy du <i>seigneur dieu</i> est sa volonte : & en sa loy pensera jour et nuit.	Marot (1543) Mais nuit, et jour, la Loy contemple, et prise De <i>l'Éternel</i> , et en est desiroux: Certainement cestuy là est heureux.

³ Sur la répartition de ces noms dans l'Ancien Testament, voir E. Dhorme, « Introduction », dans *Bible, Ancien Testament*, t. II, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1959, p. CXXI.

⁴ S. Maser, « Baïf, traducteur des psaumes », *BHR*, XXXVIII, p. 285–297 (ici p. 294). Voir du même auteur, « Comment Baïf traduit les psaumes », *Revue de Littérature comparée*, LIII, 1979, p. 502–520 (surtout p. 518).

⁵ « „D'un heur vraiment parfait cet homme a jouissance...”. La paraphrase du Psaume I par Desportes et ses devanciers », dans *Philippe Desportes, poète profane, poète sacré*, actes du colloque international de Chartres, 14–16 septembre 2006, F. Rouget et B. Petey-Girard (éd.), Paris, Champion, 2008, Collection « Colloques, Congrès et Conférences », n° 63, p. 223–260.

⁶ Tout soulignement est mien dans l'ensemble des citations.

Baïf (Psautier B, vers mesurés, 1573) Mais dont le cœur est en la loi du <i>bon seigneur</i> , Et nuit et jour songe en sa loi.	Baïf (Psautier C, vers rimés, 1587) Mais de qui le vouloir est en la loi <i>divine</i> , Qu'il repense et repense et de jour et de nuit.
Desportes (1598) Mais la loy du <i>Seigneur</i> sa volonté contante, Ceste loy jour et nuict est tout son pensement.	La Noue (<i>Pseaumes en vers mezurez</i> , éd. 1606) Es lois du <i>grand Dieu</i> , pour tou-jours est son déduit, Les lit et suit tant jour que nuit.

Ces rapprochements illustrent l'infinie variété des choix qui président à la transcription du nom de Dieu, choix qui à ce stade n'apparaissent pas spécifiquement liés à la sensibilité religieuse du traducteur. Ils sont aussi une incitation à la prudence quant à la valeur théologique que l'on peut leur accorder à des options lexicales dont l'interprétation devra être corroborée par d'autres indices.

Le martèlement de *grand Dieu* par La Noue

L'on sait que Marot, dans ses *Cinquante Pseaumes*, a enrichi le nom *Dieu* d'un appareil d'épithètes variées, sans équivalent dans le texte source : il construit *grand Dieu* et *haut Dieu* à partir d'adjectifs laudatifs récurrents ; il reprend *vray Dieu* et *seul Dieu* aux textes du réseau de Marguerite de Navarre, saturés des épithètes *vray* et *seul* valorisant la théologie évangélique⁷.

Si le fidèle s'est habitué à ces amplifications du nom de Dieu dans les paraphrases françaises, elles ne deviennent pourtant pas systématiques. Ainsi dans le texte de Baïf, l'on ne relève aucune qualification directe du nom *Dieu*, et très rarement du mot *Seigneur*⁸. Tout au plus s'autorise-t-il la reprise du marotique *Sire* adressé à Dieu. On peut mettre ce trait stylistique en regard de la réflexion livrée par le poète sur le nom de Dieu dans les Mimes :

Le nom de Dieu en vain ne queste.
Car ce ne t'est pas chose preste
En le questant d'y arriver.
Quoy que soit qui quelque nom porte
Un meilleur le nomme en la sorte.
Qui peut le nom de Dieu trouver ?

Dieu, n'est pas son nom veritable.
Mais c'est un signe remarquable
Que nous reconnissons qu'il est.
Le nommer c'est chose impossible :
Ne cherchon ce qui n'est loisible :
Adoron Dieu comme il luy plaist⁹.

⁷ On ne les trouve ni dans les autres poèmes de Marot, ni dans les textes évangéliques contemporains. Comme je l'ai montré, la récurrence de ces noms divins participe du projet des Évangéliques de restaurer la proximité spirituelle du chrétien avec Dieu créateur et rédempteur, en jouant à la fois de l'intimité affective et de la propagande doctrinale : voir I. Garnier-Mathez, *L'Épithète et la congnissance. Écriture concertée chez les Évangéliques français (1523–1534)*, Genève, Droz, T.H.R., 2005.

⁸ On l'observe à quatre reprises (*bon, secourable, benign*).

⁹ J.-A. Baïf, *Mimes, enseignemens et proverbes* (1581), II, 2659–2670, J. Vignes (éd.), Genève, Droz, 1992, p. 273.

« Le nommer », c'est pourtant ce que tente de faire La Noue, qui accompagne une fois sur trois le nom de *Dieu* d'une épithète (16 sur 46 : 34,8%), en formant trois fois sur quatre l'expression *grand Dieu*. Après la variété marotique et l'appauvrissement lexical de la traduction de Baïf, on trouve chez La Noue une situation médiane : moindre inventivité que Marot et aucune reprise des noms divins marotiques comme *Sire, l'Eternel, l'Immortel* ; prédominance de *Dieu* préféré à *Seigneur* (comme chez Marot et à l'inverse de Baïf) ; présence d'épithètes auprès de Dieu, susceptibles de donner naissance à de nouveaux noms divins comme chez Marot. Les dix premiers psaumes traduits par La Noue totalisent ainsi douze occurrences du nom divin *grand Dieu*, soit plus d'une par psaume¹⁰. Cette fréquence est douze fois supérieure à l'usage marotique pour ces mêmes psaumes¹¹.

La répartition des noms divins dans les dix premiers psaumes de nos trois traductions françaises de référence est analogue à celle que l'on peut établir à partir du psautier *Gallicum* (que reprendra la Vulgate) : les 67 occurrences de ces noms dans les dix premiers psaumes de la Vulgate se retrouvent presque intégralement chez Baïf et avec la même localisation (66), à 92% chez Marot, avec un peu plus de liberté (62), et à 83% seulement chez La Noue (55). Compte tenu de la légère raréfaction des noms divins chez La Noue (8 sur 10), la fréquence de *grand Dieu* n'en est que plus remarquable, puisqu'elle concerne un nombre d'occurrences restreint¹².

Un autre élément confirme le rôle éminent prêté à la locution *grand Dieu* ; c'est la première employée par La Noue pour nommer Dieu, dès le début du psaume I :

Combien a d'heur l'homme dont le cœur cherchant le bien,
Refuit le conseil des malins :
Ses pieds du pervers vont delaisant les chemins,
Moqueurs luy sont tous moins que rien :
Es lois du *grand Dieu*, pour tou-jours est son déduit,
Les lit et suit tant jour que nuit.

Grand Dieu revient en mêmes vers et place (v. 5, syllabes 4 et 5) au début du psaume II de La Noue, avec un parallélisme sans équivalent chez Marot (*Dieu*) ni chez Baïf (*Seigneur*) :

Pourquoy méne tant tou-le monde de bruit ?
Et desseins de neant brasse sans fruit ?
Les roys ja ligués ici vont s'élevans,
Conseil tiennent or' les princes et grans
Contre le *grand Dieu*, ains contre son oint.

¹⁰ On relève aussi un *Dieu bon et grand*, et on n'en trouve plus ensuite que pour le CXXXVI, dernier des psaumes traduits par La Noue pour la musique de Le Jeune, et qui présente une structure particulière (sept occurrences de *grand Dieu* avec effet de refrain).

¹¹ Dans les dix premiers psaumes de Marot, seul le VII comporte une occurrence de *grand Dieu* ; la suite du psautier en compte quatre (ps. XXXIII, XLVI, L, CXVIII), soit en moyenne une occurrence pour dix psaumes traduits.

¹² Isabelle His nous suggère que *grand Dieu* pourrait aussi avoir été préféré pour des raisons prosodiques, parce qu'il offre la combinaison relativement peu fréquente de deux syllabes longues successives.

Avec le psaume III, l'expression intervient sous forme d'apostrophe dès le vers 1 : « *Grand Dieu* léve toy ; sauve moy Dieu des cieus ». Ces trois premières occurrences attestent le soin qui préside aux insertions du nom divin dans l'ensemble du bref psautier de La Noue. *Grand Dieu* se retrouve en position d'allocutaire au vers 1 du psaume VII, avec une variante amplificatoire (« En toy, *Dieu bon et grand* »). Le début et la fin des psaumes VIII (« *Grand Dieu* nostre seigneur », « *Grand Dieu*, seul souverain ») et IX (« C'est à ce coup *grand Dieu*, que je chanteray », « *Grand Dieu*, d'éfroy si subit épouvante les ») présentent un procédé analogue de mise en valeur par la position, tandis que les deux premiers vers du psaume X font résonner le nom divin dans une question angoissée : « Pourquoi te tiens tu loin, / *Seigneur grand Dieu* ? ».

La fréquence de *grand Dieu* et sa mise en valeur à l'*incipit*, sans équivalent dans les psautiers de référence (Marot, Bèze, Baïf), semble une spécificité de la paraphrase de La Noue¹³. Pour mieux en mesurer l'importance, voyons quelle place occupe ce nom divin dans la littérature du temps.

Au-delà des clivages confessionnels : *grand Dieu* dans la littérature du XVI^e siècle

L'expression *grand Dieu*, lancée discrètement par Marot, envahit le psautier huguenot par l'entremise de Théodore de Bèze. Ce nom divin se trouve alors sur toutes les lèvres :

Bref, du grand Dieu des hauts cieus
Louez le nom precieux¹⁴.

Bèze lui-même, dans *Abraham sacrifiant* (1550), s'attache « à chanter l'excellence / De ce grand Dieu, dont la magnificence / Et hault & bas se presente à noz yeux »¹⁵, et, dans la préface, il admoneste Ronsard et ses amis de consacrer leur plume à « magnifier la bonté de ce grand Dieu »¹⁶.

Faut-il pour autant considérer *grand Dieu*, abondamment utilisé dans les textes réformés, comme un nom divin spécifiquement protestant ? En réalité, l'innutrition marotique, substrat commun aux écritures catholiques et réformées, a fait de l'expression un élément du patrimoine religieux des deux confessions. Les poètes de la Pléiade (Du Bellay, Jodelle, Belleau) l'emploient fréquemment :

¹³ À côté de *Dieu, Seigneur, Seigneur Dieu* communs aux deux, les noms divins des *incipit* de Marot (*l'Éternel, Dieu, Seigneur, Sire, vray Dieu, Seigneur Dieu, haut Dieu*) sont plus variés que ceux de Bèze dans la suite du psautier (*l'Éternel*).

¹⁴ Th. de Bèze, *Pseaumes mis en vers français (1551–1562)*, P. Pidoux (éd.), Genève, Droz, 1984, p. 251, ps. CXXXVI, verset 26. La Noue traduit aussi ce psaume et conserve l'expression : « Celebrés le *grand Dieu* des cieus » (v. 101).

¹⁵ *Abraham sacrifiant*, M. Soulié et J.-D. Baudin (éd.), Paris, Champion, 2006, p. 45, v. 103–105.

¹⁶ *Ibid.*, p. 34.

O *grand Dieu souverain*, dont la divinité,
Chrestiens, nous adorons dessous triple unité¹⁷.

T'oyant ce jour parler du *grand Dieu*, dont l'essence
En se meslant par tout, anime l'univers,
Je me souhaite avoir et mille et mille vers
Que docte j'ay cent foys sacrez à sa puissance¹⁸.

Ronsard, le chef de la « bande », utilise aussi ce nom divin, par exemple dans son poème liminaire au traité d'Edmond Auger, *Des sacremens de l'Eglise Catholique* :

Il n'appartient à tous sacrer à la memoire
De ce *grand Dieu des Dieux* la vertu & victoire [...]
Il faut que tout ainsi qu'une source fertile,
Un parler emmiellé, ce *grand Dieu* luy distille :
Car on ne peut parler de Dieu aucunement,
Sans qu'il en soit l'auteur et le commencement¹⁹.

On le retrouve à maintes reprises dans le *Discours des Misères de ce temps*, notamment pour galvaniser les soldats catholiques face aux attaques des huguenots, en les plaçant sous la bannière du *grand Dieu* :

Je dy pour ce *grand Dieu* qui bastit tout de rien,
Qui jadis affligea le peuple Egyptian
[...]
Pour ce *grand Dieu*, soldars, les armes avés prises
Qui favorisera vous et vos entreprises
Comme il fist Josué par le peuple estranger :
Car Dieu ne laisse point ses amys au danger.
Dieu tout grand et tout bon qui habites les nues,
[...]²⁰.

Relevons que La Noue, dans l'apostrophe du psaume VII, « En toy, Dieu bon et grand », joue des mêmes qualificatifs que l'amplification ronsardienne « tout grand et tout bon ».

Toutefois, quand le champion des catholiques reprend l'expression *grand Dieu* pour « confondre » le prédicant dans la *Responce aux injures*, l'on peut se demander s'il n'en fait pas un usage ironique – un otage dans la polémique théologique des guerres de religion ? :

Toutesfois brevement il me plaist de respondre
A quelqu'un de tes points, lesquels je veux confondre :
Et si tu as soucy d'ouyr la verité,

¹⁷ J. Du Bellay, « Hymne chrestien » (posthume), dans *Œuvres poétiques*, H. Chamard (éd.), Paris, S.T.F.M., 1987, t. V, p. 407, v. 1–2.

¹⁸ E. Jodelle, *A Mme Marguerite sœur du Roy Henry Deuxiesme*, E. Balmas (éd.), Paris, Gallimard, 1965, t. I, p. 163. Voir aussi R. Belleau, « L'Innocence prisonniere » dans *Œuvres complètes*, G. Demerson (éd.), Paris, Champion, t. I, p. 255.

¹⁹ P. Ronsard, *Œuvres complètes*, P. Laumonier (éd.), Paris, S.T.F.M., t. XVIII, p. 327.

²⁰ Ibid., t. XI, p. 105, v. 811–812 et 823–827.

Je jure du *grand Dieu* l'immense deité
Que je te diray vray, sans fard ny sans injure²¹.

Et les protestants se placent à leur tour sous la bannière du *grand Dieu* quand ils ripostent au poète catholique de la *Continuation* (« C'est Dieu qui les conduit », v. 28) :

Pourtant, quand nous aurions noz bandes surnommées,
LES BANDES QUE CONDUICT LE GRAND DIEU DES ARMÉES,
Ce ne seroit à tort, car luy seul nous maintient,
Et de notre bon droit la querelle soustient²².

Agrippa d'Aubigné, quand il entrera en lice, émaillera ses *Tragiques* de ce nom divin²³ ; il l'insère aussi pour clore sa version du psaume III (dans le même recueil que les vers de La Noue que nous étudions) :

Grand Dieu qui vit et vivra
Tant que le siècle sera²⁴.

L'usage de *grand Dieu* ne paraît donc pas marqué confessionnellement à la fin du xvi^e siècle. La concentration et la multiplication des occurrences de ce nom divin n'en sont pas moins une spécificité remarquable de la paraphrase de La Noue, qu'il faut tenter d'expliquer. Pourquoi, notamment, avoir préféré *grand Dieu* à son rival lexical, *l'Eternel* ?

La fortune de *l'Eternel*

Alors que *grand Dieu* est entré dans la langue religieuse du xvi^e siècle par le truchement du psautier marotique à partir de la combinaison de deux lexèmes présents dans le texte source, la dénomination *l'Eternel* est une innovation lexicale due à Pierre-Robert Olivetan, cousin de Calvin, dans sa traduction de la Bible²⁵. Marot la reprend régulièrement à son compte quand il entreprend la versification des Psaumes :

O qui est fort, si ce n'est l'Eternel ?²⁶
Le Dieu, le fort, l'Eternel parlera²⁷.

²¹ Ibid., t. XI, p. 120, v. 63–67. Voir I. Garnier-Mathez, « Héritage marotique et parler protestant dans les *Discours des Misères de ce Temps*. Mentions, emprunts et subversion », dans *Ronsard, poète militant*, V. Duché (éd.), Paris, CNED-PUF, 2009, p. 66–91.

²² *Response aux calomnies contenues en la Suite du Discours sur les Misères de ce temps*, J. Pineaux (éd.), *La polémique protestante contre Ronsard*, Paris, S.T.F.M.-Didier, 1973, t. I, p. 72, v. 117–120 (graphie majuscule originale).

²³ Voir I. Garnier-Mathez, « De la connivence évangélique au slogan théologique : *Seul, seulle, seulement* dans *Les Tragiques* », *Albineana*, 20, 2008, p. 37–58.

²⁴ *Pseaumes en vers mezurez...*, op. cit., p. 36.

²⁵ *La Bible qui est toute la sainte escripture. En laquelle sont contenus le Vieil Testament et le Nouveau, translatez en francoys. Le Vieil, de Lhebrieu : et le Nouveau, du Grec*, Neuchâtel, Pierre de Vingle, 1535.

²⁶ C. Marot, *Cinquante Pseaumes de David*, G. Defaux (éd.), Paris, Champion, 1995, ps. XVIII, p. 165, v. 76.

²⁷ Ibid., ps. L, p. 180, v. 1.

Cette expression constitue ainsi l'un des noms divins originaux et récurrents du psautier huguenot, Bèze, comme Marot, la valorisant souvent dès l'*incipit* :

A l'Eternel j'ay requis un seul point²⁸.

Ô Eternel, declare moy ma fin²⁹.

Or soit loué l'Eternel³⁰.

On trouve dès lors ce nom divin avec une grande fréquence dans des textes réformés de genres très variés (traités didactiques en prose, recueils poétiques, récits de voyage...) ³¹. *Les Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné (1616) n'en comptent pas moins de vingt-deux occurrences, dont neuf dans le dernier livre, « Juge-ment », avec une vigoureuse apostrophe dès le premier vers : « Baisse donc, Eternel, tes hauts cieux pour descendre ».

Un indice révélateur de la corrélation entre l'emploi de ce nom divin réformé et l'âpreté des tensions confessionnelles est la réception du terme par les écrivains catholiques : en témoigne le sort qui lui est réservé dans leurs écrits. Après l'avoir utilisé pour célébrer l'évangélique Marguerite de Navarre dans le *Tombeau* français qui lui est consacré en 1550³², les poètes de la Pléiade le reprennent dans leurs œuvres individuelles de cette décennie, c'est-à-dire avant les guerres civiles : Du Bellay en 1550 dans les poèmes chrétiens de *L'Olive*³³, Ronsard dans les *Odes* la même année³⁴, puis souvent dans ses autres recueils (comme les *Hymnes* en 1556)³⁵, Baïf dans la « Prière à Dieu pour la santé du Roy » en 1559³⁶, etc.

Pourtant, en 1562, Ronsard dénonce l'usage de ce nom divin dans *La Remonstrance*, et il en fait un tic du langage protestant : « Parler de l'Eternel, du Seigneur, & de Christ »³⁷. Il semble alors le réserver à des tours qui miment et moquent l'adversaire³⁸. Avec le durcissement du conflit, *l'Eternel* devient trop connoté pour que les auteurs catholiques continuent à l'insérer dans leurs écrits. Tout se passe comme si le rôle polémique joué par Ronsard au service du camp catholique avait

²⁸ Th. de Bèze, op. cit., ps. XXVII (1551), p. 34, v. 13.

²⁹ Ibid., ps. XXXIX (1551), p. 54, v. 13.

³⁰ Ibid., ps. CL (1562), p. 275, v. 1.

³¹ Voir I. Garnier, « Quelques marqueurs linguistiques de l'identité réformée dans la littérature française du XVI^e siècle », Actes du colloque international *Anthropologie historique du protestantisme moderne*, organisé par O. Christin (U. Neuchâtel) et Y. Krumenacker (U. Lyon 3), Université de Neuchâtel, 19–20 avril 2012, à paraître.

³² Voir ibid.

³³ *L'Olive*, CXIII : « Si notre vie est moins qu'une journée / En l'eternel [...] » (v. 1–2).

³⁴ C'est la première occurrence chez Ronsard : « La pensée sainte / De l'Eternel gouverne en equité / Ce monde limité » (*Odes*, 1550, op. cit., t. II, p. 171, v. 34–36).

³⁵ P. Ronsard, « Epître au Cardinal de Lorraine », *Second Livre des Hymnes* (1556) : « Pour leur gaigner le cœur, imitant l'Eternel / Qui se daigna vestir d'un habit corporel », op. cit., VIII, p. 331, v. 65. Comme le note J.M. Hanks, *Ronsard and Biblical Tradition*, Paris, G. Narr, Tübingen, et J.-M. Place, 1982, p. 18 : « L'Eternel is one of Ronsard's most frequently used biblical names for God ».

³⁶ « Eternel Tout-puissant, sous qui branle le monde, / O Dieu, qui de clemence et de douceur abonde », *Euvres en rime*, Ch. Marty-Laveaux (éd.), Paris, Lemerre, s.d., t. IV, p. 268, v. 1–2.

³⁷ *Remonstrance au peuple de France...*, op. cit., t. XI, p. 74, v. 202.

³⁸ Voir I. Garnier, « Quelques marqueurs linguistiques... », op. cit.

eu une incidence sur la confessionnalisation des termes qu'il stigmatise³⁹. Après les *Discours des Misères de ce temps* en effet, *l'Eternel* semble disparaître des nouveaux textes de Ronsard, mais aussi de ceux de ses amis catholiques. Ainsi, *l'Eternel* est absent de la traduction manuscrite (remarquablement fidèle) des cent cinquante psaumes par Baïf, réalisée entre 1567 et 1573, « en intention de servir aux bons catholiques contre les psalmes des haeretiques »⁴⁰ : il y évite avec soin ce qui peut rappeler le psautier huguenot, en particulier l'un de ses traits spécifiques, l'usage de noms divins créés par les traducteurs évangéliques et réformés pour accroître l'intimité du fidèle avec Dieu, comme *l'Eternel* ou *grand Dieu*.

Une quinzaine d'années plus tard, Desportes, ami intime de Baïf, entame un nouveau psautier destiné aux catholiques à la demande d'Henri III. La volonté du roi, qui a fait brûler les livres « hérétiques » en 1584, est probablement de « fournir aux fidèles français de l'Eglise de Rome un équivalent du *Psautier huguenot* »⁴¹. Il est notable que les cinq premiers psaumes édités en 1587 ne comportent pas une seule occurrence de *l'Eternel*⁴². Toutefois l'hébraïsant Blaise de Vigenère ouvre la voie au retour de ce nom divin dans les paraphrases catholiques avec ses *Psaumes pénitentiels de David, Tournez en prose mesurée* (Paris, L'Angelier, 1587)⁴³. Quand Desportes, devenu aumônier d'Henri IV après la chute d'Henri III, parachève sa propre traduction, le nom divin *l'Eternel* s'y révèle omniprésent : le psautier, qui paraît par étapes entre 1591 et 1606, compte 110 occurrences en 150 psaumes, et en particulier six dans les psaumes I à XIV, correspondant aux quinze premiers de La Noue. Cette particularité lexicale, au cœur d'une période d'apaisement relatif, peut s'interpréter comme un geste irénique.

« *Grand Dieu, seul souverain* » (La Noue, psaume VIII)

C'est exactement au même moment (entre 1591 et 1606), que La Noue s'attache à traduire à nouveaux frais nos quinze psaumes pour la musique composée par Le Jeune sur le texte de Baïf. Mais le nom *l'Eternel* n'y est pas attesté : faut-il voir dans ce choix une volonté de se démarquer du psautier de Desportes⁴⁴ ?

L'adoption d'un nom divin donné au détriment d'un autre prend sens dans un contexte politico-religieux donné (marqué par la plus ou moins grande tolérance de chaque communauté confessionnelle envers l'autre), tout autant qu'en relation

³⁹ Voir I. Garnier-Mathez, « Héritage marotique... », op. cit.

⁴⁰ Voir *supra* la première partie de ce travail par Jean Vignes.

⁴¹ Ph. Desportes, *Les CL. Pseaumes de David en vers françois*, B. Petey-Girard (éd.), Paris, STFM, 2006, « Présentation », p. 7.

⁴² XXXVII, L, LXXXVII, LXXXIX, CXXXVIII.

⁴³ Voir les psaumes VII, 18, et XXVII, 7, repris dans *Le Psautier de David, torné en prose mesurée ou vers libres*, Paris, A. L'Angelier, 1588 (éd. P. Blum-Cuny, Paris, Le Miroir volant, 1991). Jean Vignes avait déjà relevé « une traduction œcuménique, une tentative de conciliation » dans le psaume I de Vigenère (voir « „D'un heur vrayment parfait cet homme a jouissance", La paraphrase du Psaume I par Desportes et ses devanciers », op. cit.

⁴⁴ *Grand Dieu* relaye *l'Eternel* dans plusieurs psaumes de Desportes, mais n'apparaît que de façon secondaire (29 occurrences contre 110). L'unique occurrence des quinze premiers psaumes apparaît au psaume X (1601), op. cit., p. 183, v. 40.

au projet personnel du paraphraste. Le geste de La Noue pourrait sembler moins irénique que celui du catholique Desportes, proposant à ses lecteurs de prier *l'Eternel* comme leurs frères réformés, mais il ne l'est peut-être pas moins : choisir *grand Dieu*, c'est adopter le nom divin le plus neutre possible, et écarter *vray Dieu* ou *Dieu seul* dont les épithètes, si souvent brandies par les controversistes, rappellent les dissensions théologiques ; choisir *grand Dieu*, c'est aussi rappeler aux protestants un nom divin familier, intériorisé par l'entremise du psautier huguenot, et proposer aux catholiques un nom moins marqué confessionnellement que *l'Eternel* stigmatisé par Ronsard, un nom issu du socle spirituel commun et de l'héritage marotique, déjà maintes fois repris par les poètes catholiques, ceux de la Pléiade notamment.

Ainsi, le parti-pris lexical de La Noue, dans une courte série de psaumes destinés à être chantés, représente un choix *poétique* autant que *théologique* : il signe une prise de distance par rapport au psautier contemporain de Desportes, pour offrir aux protestants sous Henri IV un texte qui retrouve d'autres accents du psautier huguenot, sur la musique composée par Le Jeune pour le texte de Baïf ; cependant, mais sans contradiction, il représente une nouvelle proposition irénique : même s'il a eu plus de faveur du côté réformé, le nom divin lancé par Marot a été repris par les deux camps, et peut ainsi être chanté par les catholiques dans la période d'apaisement qui suit l'Edit de Nantes.

L'analyse des procédés stylistiques employés par La Noue apportera des éléments complémentaires pour caractériser plus précisément son entreprise.

L'épexégèse : de Marot à La Noue

Selon Michel Jeanneret, dans l'œuvre de La Noue « remanieur de Baïf », « de nombreuses variantes obéissent à des intentions souvent difficiles à dégager », avec une « tendance à mitiger les audaces » de la version baïffienne ; La Noue, parce qu'il « se dispense de suivre le mot à mot de l'original », se permet « des développements personnels » (comme tel ajout « apparemment immotivé » dans le psaume VI) et « la traduction cède le pas à l'interprétation » : « ces libertés [...] nous éloignent de la littéralité de Baïf »⁴⁵. Voyons comment le travail d'amplification de La Noue, exploitant certains procédés de réécriture hérités de Marot, témoigne d'une intention didactique et d'une visée théologique cohérentes.

Dans le psautier de Marot, on relevait des divergences lexicales avec les traductions en prose (celles de Lefèvre d'Étaples, 1530, et d'Olivet, 1535) non imputables à la versification et, d'autre part, des éléments de convergence théologique avec les traités évangéliques, voire réformateurs. Leur analyse m'a permis d'identifier les fonctions de l'amplification paraphrastique dans les *Cinquante psaumes*, fonctions souvent convergentes, que l'on peut résumer ainsi⁴⁶ : exprimer avec clarté et musicalité un élément doctrinal sous-jacent au texte source et

⁴⁵ M. Jeanneret, *Poésie et tradition biblique au XVI^e siècle ; les paraphrases des Psaumes de Marot à Malherbe*, Paris, José Corti, 1969, p. 241–244.

⁴⁶ Voir I. Garnier-Mathez, « Traduction et connivence... », op. cit., p. 263.

aux traductions antérieures en prose ; exhorter à une relation personnelle, renouvelée, avec Dieu ; condenser l'interprétation des chrétiens hébraïsants, en dévoilant la portée christologique du psaume, ou en suggérant une lecture spécifiquement *évangélique*. Ces fonctions s'exercent par le biais de deux figures complémentaires qui s'appuient le plus souvent sur l'épithète, l'*emphasis* et l'*épexégèse*.

L'*emphasis*, abondamment utilisée dans l'Ancien Testament⁴⁷, se caractérise par la simultanéité d'au moins deux niveaux de lecture, faisant surgir un énoncé second. Comme l'écrit Quintilien, elle « donne à entendre au-delà de ce que les seuls mots expriment »⁴⁸. De nombreux adjectifs ajoutés par Marot par rapport aux textes sources (latin, prose française) relèvent de ce procédé : dans le psaume II, « esleu » signale la lecture christologique annoncée par l'argument du psaume (« Icy voit-on comment David, & son Royaume, sont vraye figure, & indubitable Prophetie de Iesus Christ, & de son Regne ») :

Et je, qui suis le Roy qui lui ay pleu,
Racompteray sa sentence donnée :
C'est, qu'il m'a dit : tu es mon Fils *esleu*,
Engendré t'ay ceste heureuse journée⁴⁹.

Cette interprétation sera confirmée par les *Commentaires de M. Jean Calvin sur le livre des psaumes* en 1561⁵⁰. Et la traduction de La Noue, à la différence de celle de Baïf, renoue avec elle :

Le seigneur des cieus [...]

Dira, c'est mon roy, mon saint, *mon éleu*,

Que sacrer au mont de Sion j'ay voulu.

Je publieray l'Edit du seigneur qui m'a dit

Et tu es mon fis, et ce jour *pour vray* je t'ay engendré.

Si on reconnaît une *emphasis* dans les vers de La Noue, elle est peut-être redevable autant de la paraphrase marotique que de l'exégèse calvinienne, et sans être véritablement novatrice, elle est mise en relief par « pour vray ».

Venons-en au second procédé. Le terme *épexégèse*, tiré du grec patristique, renvoie à l'explication théologique qui vient clarifier une interprétation⁵¹ ; en linguistique, c'est aussi le procédé qui introduit une assertion adjacente auprès d'un

⁴⁷ Voir O. Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, Paris, Champion, 1992 ; l'auteur souligne : « Dans l'*emphasis* biblique, il n'y a jamais d'exagération, et l'insistance est plus suggestive qu'explicite » (p. 381).

⁴⁸ Quintilien, *Institution oratoire*, VIII, 3, 87, p. 83–84. Quintilien en distingue « deux sortes, qui signifient, l'une plus qu'elle ne dit, l'autre, même ce qu'elle ne dit pas » (p. 84). Pierre Fabri n'opère pas cette distinction : « Emphasis, c'est quand dessoubz aulcun dict, aultre sentence peut être entendue » (*Le grand et vray art de pleine rhétorique*, Paris, S. Gruel, 1521 ; éd. A. Héron, Rouen, 1889–1890 ; Genève, Slatkine Reprints, 1969, p. 193).

⁴⁹ Ps. II, 7, op. cit., p. 103.

⁵⁰ Genève, Conrad Badius, 1561, p. 7. Voir I. Garnier-Mathez, « Traduction et connivence... », op. cit., p. 262.

⁵¹ Le terme *épexégésis* renvoie à l'explication complémentaire qui vient clarifier ou détailler un commentaire, une interprétation : voir G.W.H. Lampe, article « ἐπεξηγήσις », *A Patristic Greek Lexicon*, Oxford, Oxford University Press, 1961, p. 514.

terme de l'assertion principale⁵². Ce que j'ai appelé *épithète épexégétique* dans les textes évangéliques, notamment chez Marot, laisse ainsi entendre une voix derrière la caractérisation adjectivale : l'épithète ou son équivalent syntaxique, la relative explicative, introduit un commentaire didactique, plus ou moins implicite. Prenons l'exemple du psaume IV :

<p><i>Gallicum et Romanum</i> (et Vulgate IV, 9) : <i>In pace in idipsum dormiam et requiescam, quoniam tu Domine singulariter in spe constitui me.</i></p> <p><i>Hebraicum</i> (IV, 8) : <i>In pace simul requiescam et dormiam quia tu domine specialiter securum habitare fecisti me.</i></p>	<p>Lefèvre d'Étaples : Je dormiray & reposeray ensemble avec eux en paix. Car toy seigneur dieu tu m'as <i>singulierement</i> constitué en liberté & <i>seureté</i>.</p> <p>Olivetain : car Seigneur toy <i>seul</i> me feras habiter <i>seurement</i>.</p> <p>Marot : Si qu'en paix, et en <i>seurté</i> bonne Coucheray, et reposeray. Car Seigneur, ta bonté l'ordonne: Et <i>elle seulle</i> espoir me donne, Que <i>seur, et seul</i> regnant seray.</p>
<p>Baïf : En paix avec eux <i>ferme</i> repos j'aurai Couchant et dormant : puisque <i>le seul</i> tu es, Seigneur, qui dois en tout bon espoir Plein d'assurance m'asseoir et planter.</p>	<p>La Noue : Donc iray-je en paix, loin de l'aversité, Tousjours repozant dormir à <i>seureté</i> : Car c'est toy, <i>grand Dieu, toy qui peus tout</i>, Par qui défendu je suis jusqu'au bout.</p>

La notion clé de « sûreté » en Dieu, qui apparaît à la fin du verset dans les traductions en prose (établies d'après la version *Hebraicum*), est mise en valeur par Marot, et nos deux poètes à sa suite, au début du verset. Elle est valorisée par la rime chez La Noue (*seureté*), et glosée par une épithète épexégétique (*ferme*) chez Baïf : « ferme repos » peut rappeler la notion de *ferme foi*, fondée sur l'assurance et la confiance en Dieu, abondamment mise en exergue par Marot comme par les réformés⁵³.

Pour la deuxième partie du verset, Marot propose une ample paraphrase avec deux occurrences de l'épithète *seul(e)*, récurrente dans le discours évangélique⁵⁴, l'une pour qualifier Dieu (sa bonté), l'autre référant à l'orant, dans le binôme paronymique *seur et seul* (complété par la figure dérivative, *seureté*, et le polyp-tote). C'est la seconde occurrence qui est épexégétique : parce que le fidèle croit en Dieu seul et en son action unique pour lui, il « se trouve bien de se fier en Dieu »⁵⁵ et bénéficiera seul, à l'exclusion des impies, de la paix divine ; dans la lecture christologique du cercle de Marguerite de Navarre, le « seul regnant »,

⁵² On appelle *épexégèse* « un groupe de mots ou proposition en apposition à un mot », et l'on dit *épexégétique* ce « qui a le caractère de l'épexégèse », *Grand Larousse de la Langue française*, article « épexégèse », t. 2, p. 1682.

⁵³ *Ferme*, récurrent dans les psaumes de Marot (« Quand je l'exalte & prie en ferme foy », ps. XVIII, v. 7), apparaît avec la même valeur dans le psaume IV de La Noue : « Pozant dessus luy ferme l'espoir ».

⁵⁴ Voir I. Garnier-Mathez, *L'Épithète et la connivence...*, op. cit., p. 125–156.

⁵⁵ C. Marot, *Cinquante Pseaumes*, Argument du quatrième Pseaume, op. cit., p. 106.

c'est le Christ, modèle du fidèle. Ce sens second, qui pour les initiés se superpose à l'énoncé, est une *emphasis*.

Baïf, plus sobre, revient à une traduction proche de la prose d'Olivetan, qui avait introduit le nom divin *Dieu seul* sous forme pronominale, *toy seul*, sans contrepartie dans la source latine : « le seul tu es ». Ce faisant, son vers prend à nouveau une connotation réformée assez inattendue⁵⁶.

La Noue, peut-être pour se démarquer, prend un parti différent et abandonne *seul*, au profit d'une glose épexégétique, qui développe la notion d'omnipotence divine sous-jacente dans le texte, corollaire de la confiance du fidèle dans la protection du *grand Dieu* : le nom divin est enchâssé entre deux occurrences du pronom de deuxième personne ; la relative épexégétique et le nom divin se valorisent alors mutuellement : « c'est toy, grand Dieu, toy qui peus tout ».

L'épithète ou la relative épexégétique (et plus largement toute proposition adjacente) nous renseignent ainsi sur la méditation théologique qui a nourri l'élaboration de la paraphrase : il faut comprendre l'intervention du traducteur comme l'explicitation de sa démarche spirituelle. On en a une illustration dans un autre passage du psaume IV, où une proposition consécutive, sans équivalent chez Marot ni Baïf, révèle l'absolue confiance de La Noue, et partant, du fidèle de peu de mérite, dans la bonté divine envers l'*éleu* :

Puis qu'en sa bonté Dieu dezire entre tous,
 Pour toy me choisir *il sera bien si dous*
*Qu'*il viendra des Cieus pront m'exaucer
 Dés que ma vois je luy viendray hausser.

L'épexégèse sert ainsi à valoriser des notions clés de la théologie évangélique et réformée, comme on le voit encore dans le psaume IV à propos de l'humilité de l'orant ; avec l'« humble oraison » ajoutée au vers 4 avant l'« umble cœur » de la strophe 3, La Noue reprend une locution introduite par Marot au psaume X⁵⁷ :

Marot, IV, 1 Quand je t'invocque, hélas es- coute, O Dieu de ma cause, et raison, Mon cueur serré, au large bouté, De ta pitié ne me reboute, Mais exaulce mon <i>oraison</i> .	La Noue IV, 1 Enten de mes plaints les doulou- reuse' vois, Toy Dieu de mon droit puis veuill' à chasque fois, Mon cœur rélargir hors sa prizon, Ainsi que porte mon <i>humble orai- zon</i> .	Marot, X, 17 O Seigneur, donc, s'il te plaist tu orras Ton povre peuple, en ceste aspre saison : Et bon courage & espoir luy don- ras, Prestant l'oreille à son <i>humble oraison</i> .
---	--	--

⁵⁶ On s'est souvent interrogé sur les motivations de la collaboration poético-musicale du catholique Baïf et du protestant Le Jeune (voir *supra* la contribution de Jean Vignes, p. 18–22). On peut émettre l'hypothèse – qui reste à étayer par une analyse plus large – que certaines connotations théologiques de la paraphrase de Baïf entrent en résonance avec la sensibilité calviniste.

⁵⁷ « Humble oraison » est présente aussi dans le psaume CXXX de Baïf, également mis en musique par Le Jeune.

L'épithète épexégétique témoigne de la sorte bien souvent de l'orientation confessionnelle du traducteur, par la mise en relief d'un élément implicite dans l'original, vers lequel le paraphraste souhaite spécifiquement orienter le fidèle, qui chante le psaume magnifié par la polyphonie de Le Jeune.

Musicalité et transparence

Dans leur introduction aux *Psaumes en vers mesurés*, Isabelle His et Jean Vignes ont montré que les quinze premiers psaumes de Baïf mis en musique par Le Jeune devaient constituer à l'origine un véritable cycle poétique et musical soigneusement structuré, et ils se sont interrogés sur ce qui avait pu motiver la limitation du cycle aux quinze premières pièces. Outre les raisons diverses qu'ils invoquent⁵⁸, on notera que Marot avait lui-même traduit ces psaumes I à XV en continuité dans les *Trente premiers pseumes* (il avait négligé les deux suivants, et poursuivi sa tâche d'abord avec le XIX puis avec le XVIII)⁵⁹. Le choix des quinze premiers psaumes peut ainsi se justifier aussi par la préexistence d'une série marotique continue rassemblant les mêmes textes, série avec laquelle il s'agirait, en quelque sorte, de rivaliser.

Au cœur de ce groupe de quinze psaumes, dont les pièces VII, VIII, IX forment le centre géométrique, La Noue introduit un nouvel effet, d'ordre poétique et musical, pour mieux faire chanter le nom de Dieu. Si le thème du chant est omniprésent dans le psautier de David, il trouve à se manifester par des procédés renouvelés dans la paraphrase de La Noue. Substituant un simple « dizant » au « chanterai » de Baïf, La Noue offre à la musique de Le Jeune des vers dont les jeux de sonorité miment le chant et suffisent à l'illustrer :

Dizant par tou-que ton nom
Est bien *grand*, et de *grand* renom (VII)⁶⁰.

Ces deux vers de clôture du psaume VII sont doublement liés aux deux premiers du psaume suivant, cœur géométrique de la série. D'une part, la double occurrence de la même épithète, *grand*, est reprise en écho d'une pièce à l'autre ; d'autre part, cette épithète constitue précisément celle du nom divin qui ouvre le psaume suivant. *Grand Dieu* bénéficie de la sorte d'un nouvel effet d'enchâssement du nom divin, sans équivalent chez Marot et Baïf :

Grand Dieu nostre seigneur,
Combien ici ton nom a *grand* honneur ! (VIII)

À la fin du psaume VIII, La Noue, comme la Bible hébraïque, comme Marot et Baïf, insère une reprise des premiers vers, à valeur de refrain. Un double effet de symétrie se fait jour : interne au psaume avec la reprise du nom divin en ouverture et en clôture du psaume ; inter-psalmique et propre au recueil de La Noue, avec

⁵⁸ Voir l'introduction citée, p. xix–xx.

⁵⁹ Voir C. Marot, *Cinquante Pseumes*, op. cit., p. 101–125.

⁶⁰ Un tableau en appendice replace dans leur contexte les fragments illustrant la démonstration, en regard du texte de Baïf.

la reprise du nom divin en même place, au premier vers et quatre vers avant la fin dans les deux psaumes consécutifs du cœur de la traduction. Le poète va plus loin ; il introduit en apposition à *grand Dieu* le syntagme *seul Souverain*, dont l'épithète fait le lien avec le début du psaume suivant, où elle apparaît à trois reprises :

C'est à ce coup *grand Dieu*, que je chanteray,
 Ton renom de bon cœur :
 Tous les terribles faits je raconteray,
 Dont tu es *seul* auteur.
 En toy, Seigneur, tou-gaillard réjouir me veus,
Seul tu es ma chanson :
 Maint beau cantique saint je diray, joyeus,
 En l'honneur de ton Nom :
 Pour ce que les ennemis qui vouloyent ma mort :
 Tost à fuir se sont mis :
 Qu'au *seul* abord de ton œil j'ay veu sans éfort,
 Leurs milliers déconfis (IX).

Parallèlement, les deux premiers vers du psaume IX amplifient le chant des deux pièces précédentes, en condensant sur deux vers consécutifs les termes clés de la louange : « *grand Dieu*, que je chanteray, / Ton renom ». De part et d'autre du verbe *chanter*, résonnent le nom divin emblématique de ce court psautier, et le syntagme « ton renom », qui reprend, par la double figure de répétition avec variation et de dérivation, la jointure opérée entre les psaumes VII et VIII (« de grand renom », « ton nom »), sans équivalent chez Baïf. Tout semble donc minutieusement agencé. Les psaumes héritant de la polyphonie de Le Jeune apparaissent ainsi comme une série très cohérente, destinée à être chantée en continuité : « *Seul tu es ma chanson* ». Notre traducteur n'est pas seulement théologien dans son emploi des épithètes épexégétiques : poète musicien, il offre aussi, à l'insar de Marot, une véritable « paraphrase musicalisée »⁶¹.

Le cœur de la série n'est toutefois pas le seul à bénéficier d'une écriture aussi sophistiquée. On observe souvent un travail analogue dans la première moitié de la traduction, en particulier à la fin du psaume V, qui conjugue aussi musicalité et épexégèse :

De moy *grand Dieu*, de ta douceur tout assuré,
T'adorer seul, te prier seul, je m'en iray
 A ta maison, à ce saint temple ou de long temps
 Tu nous entens.

La vocation essentielle de la paraphrase de La Noue s'exprime déjà dans ces vers : louer Dieu de toute la profondeur du cœur, l'harmonie des mots redoublant la polyphonie de Le Jeune. Après l'apostrophe confiante au *grand Dieu*, des parallélismes syntaxiques variés valorisent l'idée exprimée : La Noue exploite le rythme des vers de Baïf pour mettre en valeur le mot *seul* à la fin de chaque mesure ; on retrouve là l'effet d'épexégèse conjoint à l'*emphasis* que nous avons

⁶¹ Voir I. Garnier-Mathez, « Traduction et connivence... », op. cit., p. 247.

vue dans le psaume IV de Marot (« *seur et seul regnant seray »*). Le fidèle prie le seul Dieu et il est seul, dans le secret, pour le prier. La Noue multiplie les échos sonores : à l'allitération en [s] et l'assonance en [eu] (*douceur, assurez, saint, seul*) fait suite la reprise phonique *temple, temps, entens*, soulignée par la rime : par une sorte de mise en abyme du travail poétique et musical, producteur d'un surplus de sens religieux, on entend la prière monter vers Dieu.

Musicalité, brièveté, transparence : toutes les qualités sont réunies pour inscrire ces vers dans la mémoire du fidèle et peut-être remplacer sur ses lèvres les versions moins fluides qu'il chantait auparavant, à commencer par celle de Baif. L'esthétique de la répétition qui caractérise déjà le psautier hébraïque est encore amplifiée dans la paraphrase de La Noue. Elle est mise au service d'objectifs interdépendants et complémentaires. Outre la nécessité d'ajouter l'ornement de la rime aux vers mesurés (comme l'a rappelé Jean Vignes dans la première partie de ce travail), il s'agit bien de ramener le psautier mis en musique par Le Jeune dans le giron protestant. Le recours constant à l'épexégèse signale un effort didactique orienté vers quelques points clés de la théologie réformée. L'insistance sur la vocation du texte à être *chanté* et l'extrême soin apporté à la musicalité du vers sont en parfaite harmonie avec la fonction même de cette paraphrase qui est d'accompagner une polyphonie préexistante. Le psautier de La Noue représente un cas rare et passionnant de ce qu'on pourrait appeler un *contrafactum* transconfessionnel. Témoigne-t-il aussi d'une émulation avec Desportes, dans l'ambition d'offrir à la France réconciliée d'Henri IV un psautier prosélyte ?

Appendice : Extraits comparés des psaumes VII à IX

<i>Baïf</i>	<i>La Noue</i>
Psaume VII, v. 53–56 (dernier v.) Au Seigneur m'en irai rendre l'honneur que dois Pour la grande équité qu'en ma faveur il fait : <i>Et des psaumes je chanterai</i> Au saint nom du Seigneur très-haut.	Psaume VII, v. 91–96 (dernier v.) Lors gay d'estre à recoy, Par ta faveur, Seigneur, Franc des ceps de l'é moy, J'en sacreray l'honneur. <i>Dizant par tou-que ton nom</i> Est bien <i>grand</i> , et de <i>grand</i> renom.
Psaume VIII, v. 1–2 et 16–17 (dernier v.) Seigneur notre Seigneur, ô comme <i>grand</i> est ton illustre nom Sur terre en général : toi qui ta gloire élèves sur le ciel ! [...] Seigneur notre Seigneur ô comme <i>grand</i> est ton illustre nom Sur terre en général. O comme <i>grand</i> est ton illustre nom.	Psaume VIII, v. 1–4 et 31–34 (dernier v.) <i>Grand Dieu</i> nostre seigneur, Combien ici ton nom a <i>grand</i> honneur ! Combien fais tu paroir, Par su' le Ciel ton glorieus pouvoir ! [...] <i>Grand Dieu, seul souverain,</i> Toy qui tou-tiens sous ta puissante main, O combien se fait voir Par l'univers ton glorieus pouvoir !
Psaume IX, v. 1–12 et 75–78 (dernier v.) Faut que de tout mon cœur le Seigneur je loue : Il me faut le <i>chanter</i> . Tous tes terribles faits je dénombrerai Tes miracles comptant. Grande ferai l'allégresse, et m'égaierai Sautelant tout en toi : O très-haut, sonnerai quelque jeu gaillard <i>En l'honneur de ton nom.</i> Ainsi que mes ennemis s'en iront chassés, Culbutés en arrière, Eux s'en iront trébuchant et devant ta face Ils seront déconfits. [...] Mets dessus elles de toi une telle peur, Qu'en se bien connaissant Les gentils et païens sachent bien qu'ils sont Des humains, et rien plus.	Psaume IX, v. 1–12 et 69–72 (dernier v.) C'est à ce coup <i>grand Dieu</i> , que je <i>chanteray</i> , (v.1) Ton renom de bon cœur : Tous les terribles faits je raconteray, Dont tu es <i>seul</i> auteur. En toy, Seigneur, tou-gaillard réjouir me veus, <i>Seul tu es ma chanson :</i> <i>Maint beau cantique saint je diray</i> , joyeus, <i>En l'honneur de ton Nom :</i> Pour ce que les énemis qui vouloyent ma mort : Tost à fuir se sont mis : Qu'au <i>seul</i> abord de ton œil j'ay veu sans éfort, Leurs milliers déconfis. [...] <i>Grand Dieu</i> , d'éfroy si subit épouvante les Qu'ils tressaillent confus : Qu'ils sachent tous qu'i' ne sont que chétis foiblets, Vrais humains et rien plus.